

filpac cgt



Vente du siège : rencontre avec l'avocat du CSE et la Direction Générale

Ce jour, à la demande des organisations syndicales, nous avons rencontré la direction générale, représentée par Virginie Layani, en présence de Marion Amato, juriste de l'entreprise et Anthony Ciccone, directeur des Ressources Humaines. Ce rendez-vous s'est fait en présence de Maître Gilbert Allemand, avocat au barreau de Marseille, mandaté par le CSE. Le but de cette rencontre était d'obtenir plus d'informations à la suite de la vente programmée du siège.

- A ce jour, l'argent de la dite-vente, 35 millions d'euros, n'ira pas au CDR et restera bien au sein de La Provence.
- Virginie Layani s'est par ailleurs engagée à donner accès à l'avocat du CSE à tous les documents qu'il demandera.
- A notre demande, sera organisée une réunion avec les responsables de Nice-Matin et ceux de La Provence, ainsi que les organisations syndicales au sujet du futur centre d'impression commun.
- Par ailleurs, le résultat de la cour d'Appel, qui doit intervenir le jeudi 25 février prochain au sujet de la liquidation ou pas de GBT, sera fondamental quant à l'avenir de notre entreprise. Sur ce point, la direction a promis de réunir un CSE extraordinaire. Nous reviendrons vers vous à cette occasion après avoir posé toutes les questions qui s'imposent.

*Marseille
Le 8 février 2021*